

Fonds à revenu mensuel élevé Manuvie

série B · Performances au 31 octobre 2018 · Actifs au 31 octobre 2018

Sous-conseiller: Gestion d'actifs
Manuvie limitée

Gestion



Alan Wicks



Duncan Anderson



Jonathan Popper



Prakash Chaudhari



Terry Carr



Saurabh Moudgil

Codes de fonds (MMF)

Séries	FE	FM	FSR	Autre
série B	1583	1783	1483	—
série Conseil	583	783	483	—
série F	—	—	—	683
série FT6	—	—	—	1812
série T6	9583	9783	9483	—

Renseignements sur le Fonds

Date d'inscription: 18 avril 2008

Actif géré¹: 8,52 \$ milliards

Catégorie CIFSC: Équilibrés canadiens neutres

Style de gestion: Valeur

Périodicité des distributions²: MensuellesTaux de distribution³: 6,20 %

Frais de gestion: 1,88 %

Nombre de placements: 361

Profil de risque: Faible à modéré

Faible	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: #2e8b57;"></div>	Élevé
--------	---	-------

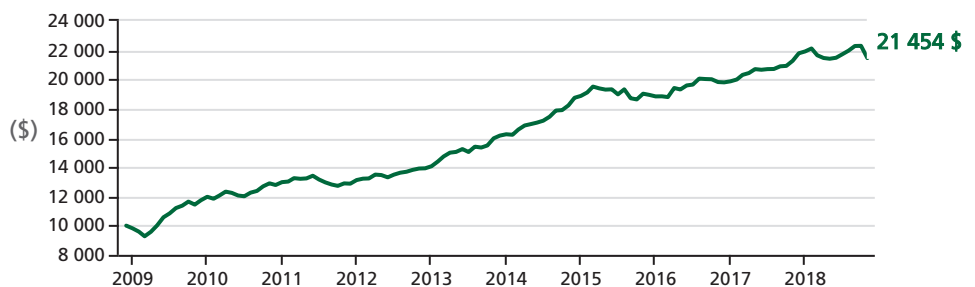
RFG: 2,31 % (à compter de 2017/12/31, TVH incluse)

Placement minimum: 500,00 \$ (initial); 25,00 \$ (PPA)

Statut du fonds: Ouvert

Pourquoi y investir

Gérés par l'équipe des actions de valeur de Manuvie, tous les titres sont analysés avec la même perspective fondamentale exclusive au moyen d'un processus modulable et reproductible reposant sur les convictions fondamentales de l'équipe qui sont demeurées les mêmes depuis sa fondation en 1996. L'équipe vise à bâtir un portefeuille à rendement élevé de type conglomérat, composé de sociétés diversifiées de façon à s'assurer que les revenus et les bénéfices proviennent de sources différentes. Par conséquent, un seul événement n'aura pas d'incidence négative importante sur le portefeuille. Ce fonds vise à offrir aux clients un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe de première qualité et d'actions canadiennes, américaines et mondiales productrices de dividendes. Dans l'ensemble, ces sociétés affichent une rentabilité élevée et stable, un endettement minimal et une valorisation attrayante. La stratégie de placement éprouvée du fonds consiste à investir dans des entreprises affichant des flux de trésorerie durables et prévisibles, ce qui lui a permis d'offrir une protection supérieure à la moyenne en cas de baisse des marchés, de solides rendements à long terme ainsi que des rendements corrigés du risque exceptionnels.

Croissance d'un placement de 10 000 \$ sur 10 ans⁴

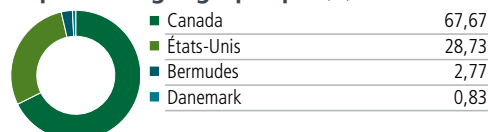
Rendement annuel (%)

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
-18,05	22,01	8,34	1,11	7,20	15,55	16,15	-0,18	5,47	10,30

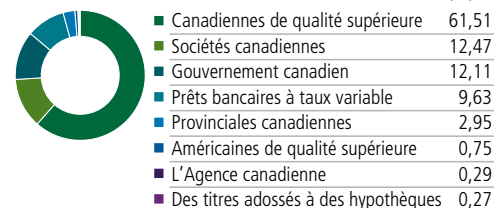
Rendements composés (%)

1 mois	3 mois	6 mois	Cumul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création
-3,77	-2,32	0,20	-2,09	0,87	4,09	6,08	7,28	5,62

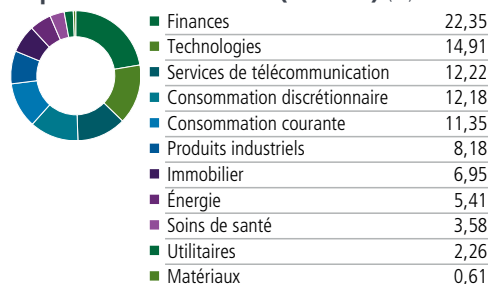
Répartition géographique (%)



Pondération des titres à revenu fixe (%)

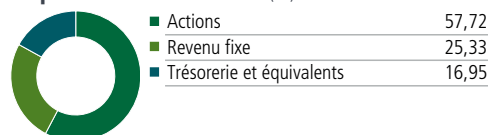


Répartition sectorielle (actions) (%)

10 principaux actifs⁵ (%)

BCE Inc,	4,61
Gouv. du Canada, bons du trésor, 1,00 %, 2018-11-29	3,06
Brookfield Property Partners L.P.	2,71
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,63
The Progressive Corporation	2,62
Mastercard Incorporated	2,49
TELUS Corporation	2,44
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2018-11-02	2,39
CI Financial Corp	2,19
FedEx Corporation	2,17

Répartition des actifs (%)



Fonds à revenu mensuel élevé Manuvie

série B · Performances au 31 octobre 2018 · Actifs au 31 octobre 2018

Réduction des frais de gestion⁶

Valeur de l'actif du compte par ménage	Tous les placements admissibles
De 250 000 \$ à 499 999 \$	2,5 points de base
De 500 000 \$ à 999 999 \$	5 points de base
De 1 M\$ à 4,9 M\$	7,5 points de base
De 5 M\$ à 9,9 M\$	10 points de base
10 M\$ et plus	12,5 points de base

Points saillants du placement

Les gestionnaires utilisent une méthode axée sur les données fondamentales et la valeur pour trouver des titres dont le cours est attrayant et qui offrent un potentiel de croissance et de revenu. L'analyse se fonde sur la compréhension et l'évaluation des facteurs qui concourent à la rentabilité d'une société, notamment les marges bénéficiaires, l'affectation des capitaux, l'endettement, le chiffre d'affaires et les possibilités de réinvestissement. Pour gérer le compartiment des titres à revenu fixe, les gestionnaires effectuent une analyse économique descendante ainsi qu'une analyse du crédit ascendante pour repérer des « poches de valeur » et réduire les risques de baisse, afin d'obtenir des rendements supérieurs à la moyenne à long terme. Le processus met l'accent sur la répartition sectorielle, la qualité du crédit et la sélection de titres ainsi que sur la gestion active des risques et de la courbe des rendements.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site fondscommunsmanuvie.ca

¹ Toutes catégories et séries confondues. Actifs en date du 31 octobre 2018.

² Les distributions ne sont pas garanties et leur montant peut varier. Si les distributions versées par le fonds sont plus élevées que le rendement du fonds, votre placement initial diminuera. Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec la performance, le taux de rendement ou le rendement d'un fonds. Vous pouvez aussi recevoir des distributions sous forme de remboursement de capital. Veuillez consulter votre fiscaliste relativement aux incidences fiscales des distributions. Pour obtenir plus de renseignements sur la politique d'un fonds en matière de distributions, consultez l'aperçu du fonds et le prospectus.

³ Le taux de distribution est calculé en fonction de la moyenne mobile sur 12 mois des distributions versées et de la valeur liquidative moyenne par part en fin de mois. Le taux de distribution ne tient pas compte des distributions de gains en capital de fin d'année. Il ne faut pas confondre le taux de distribution avec le rendement ou le taux de rendement d'un fonds.

⁴ Le taux de rendement indiqué ne sert qu'à illustrer les effets de la capitalisation et ne constitue pas une garantie de la valeur future ou du rendement des placements.

⁵ Les titres en portefeuille peuvent changer. Il ne s'agit pas de recommandations d'acheter ou de vendre un titre.

⁶ Les épargnants détenant un placement minimum de 250 000 \$ dans des parts de fonds communs de placement Manuvie, de fonds communs de placement privés Manuvie et de Mandats privés de placement Manuvie (« placements admissibles ») dans un ou plusieurs comptes, selon l'actif total d'un groupe financier, ont droit à une réduction des frais de gestion applicables à ces fonds. Ces réductions sont versées sous forme de distributions aux épargnants (constituées d'abord des revenus nets et des gains en capital réalisés et, ensuite, de remboursements de capital) et sous forme de rabais pour les épargnants réalisant des placements dans les catégories de société Manuvie. Dans les deux cas, les réductions sont automatiquement réinvesties dans des parts ou des actions supplémentaires des séries pertinentes. Le montant du rabais ou de la distribution, selon le cas, est calculé en fonction de la valeur globale de la somme investie dans les placements admissibles, et à partir du premier dollar investi. Par groupe financier, on entend tous les comptes appartenant à un épargnant, à son conjoint ou à tout autre membre de sa famille immédiate qui réside à la même adresse et les comptes d'entreprise pour lesquels l'épargnant et tout autre membre du groupe financier détiennent véritablement plus de 50 % des actions avec droit de vote de la société. Les taux indiqués ne comprennent pas la taxe de vente harmonisée applicable. Un point de base (pb) équivaut à un centième de un pour cent et cette unité mesure la variation de la valeur d'un instrument financier.

La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire l'aperçu du fonds ainsi que le prospectus avant d'effectuer un placement. Les taux de rendement indiqués sont les rendements totaux annuels composés dégagés antérieurement par les fonds et tiennent compte des variations de la valeur des titres ou unités ainsi que du réinvestissement de tous les dividendes ou distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement ou d'autres frais ou impôts payables par le porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Le taux de rendement indiqué ne sert qu'à illustrer les effets de la capitalisation et ne constitue pas une garantie de la valeur future ou du rendement des placements. Les Fonds Manuvie sont gérés par Investissements Manuvie, division de Gestion d'actifs Manuvie limitée. Les noms Manuvie et Investissements Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

Source pour toutes les données : Transmission Media, au 31 octobre 2018.